



Paris, le 14 octobre 2016

À :

Madame la Ministre Marisol Touraine

Ministère des Affaires sociales et de la Santé
14, avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP

Monsieur le Directeur Général Daniel Nairaud

Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé
42 rue Scheffer - 75116 PARIS

Objet : Ouverture des données de l'expérimentation sur les systèmes d'étiquetage nutritionnel

Madame la Ministre des Affaires sociales et de la Santé,

Monsieur le Directeur Général du Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé,

L'association citoyenne Open Food Facts suit avec un vif intérêt le déroulement de l'expérimentation du système d'étiquetage nutritionnel simplifié qui a débuté le 26 septembre 2016.

Compte tenu d'une part des enjeux très importants en termes de santé et de finance publique (coût du surpoids et de l'obésité évalué à 20 milliards d'euros par an par l'Assurance Maladie) et d'autre part des opinions très divergentes déclarées par les parties prenantes (consommateurs, patients, industriels, distributeurs, scientifiques et administrations chargées de la santé, de l'alimentation et de la consommation), il nous paraît indispensable que cette expérimentation se déroule de manière totalement transparente.

Par conséquent, il est important :

1. Que soient rendues publiques - dès aujourd'hui et en libre accès - toutes les données des produits concernés par l'expérimentation, avec pour chacun : l'identification (code-barres, nom du produit et marque), les notes des différents systèmes évalués et l'ensemble des éléments nécessaires pour les calculer (informations nutritionnelles complètes, pourcentage de fibres et de fruits et légumes).
2. Que les formules de calcul exactes de tous les systèmes soient également rendues publiques.
3. Que dès la fin de la phase d'expérimentation, la totalité des données recueillies soient rendues publiques en libre accès, afin qu'elles puissent être analysées et exploitées en toute transparence par l'ensemble des parties intéressées.

Cette expérimentation ayant été commanditée par le Ministère de la Santé et étant largement financée par des fonds publics, il est légitime que les données la concernant soient rendues publiques et que leur réutilisation soit libre.

Comme l'a souligné le rapport du Comité Scientifique de l'expérimentation du 11 avril 2016, il en va d'ailleurs de la crédibilité de l'étude et de ses conclusions. Celui-ci précise très justement que « l'accès aux données intermédiaires sur le détail des produits achetés et offerts (et non uniquement sur une mesure agrégée de la qualité nutritionnelle) est indispensable à la transparence du dispositif d'évaluation ».

Nous espérons que vous répondrez favorablement à ces demandes afin que chacun puisse avoir l'assurance que le meilleur système sera retenu.

Veuillez croire, Madame la Ministre, Monsieur le Directeur Général, à l'expression de toute notre considération.

Pour l'association Open Food Facts,
Le Président
Stéphane Gigandet

